



COMMUNIQUE DE PRESSE

## La construction du champ de panneaux photovoltaïques du Benelux commencera en octobre prochain

ENGIE Fabricom construira le Kristal Solar Park à Lommel

*La construction de Kristal Solar Park, le plus grand champ de panneaux photovoltaïques du Benelux, débutera en octobre. Ce méga-parc solaire, d'une puissance de 99 MWc, est une initiative de la Société limbourgeoise d'investissement LRM, de la ville de Lommel et de Nyrstar. Grâce à un appel d'offres international, le projet pourra être réalisé à un coût inférieur de 34 % à celui initialement prévu. C'est également une bonne nouvelle pour les pouvoirs publics flamands, puisque le montant des subsides pourra être réduit de 31 millions d'euros. Parmi les 30 candidats, issus de toute l'Europe, ayant participé à l'appel d'offres, ENGIE Fabricom est sorti gagnant et commencera la construction du parc solaire à Lommel en octobre prochain.*

Le Kristal Solar Park, qui sera construit sur le site de Kristalpark à Lommel, est une initiative de la Société limbourgeoise d'investissement LRM, de la ville de Lommel et de Nyrstar. D'une puissance de 99MWc, le futur parc solaire sera avec ses 300 000 panneaux solaires, le plus grand du Benelux, 2200 km de câbles et une superficie de 200 terrains de football.

### « Banding factor » réduit

Le « banding factor », un facteur de correction pour la valeur des certificats d'électricité verte, détermine le nombre de ces certificats verts octroyés par MWh produit. Le 22 décembre 2017, Bart Tommelein, ministre flamand de l'Énergie, a signé l'arrêté ministériel relatif au « banding factor » provisoire de ce méga-parc solaire. Celui-ci est fixé à 0,8, soit un niveau de soutien de 74,4 euros par MWh.

Après une négociation internationale des prix entre les partenaires au projet, le ministre Tommelein, sur proposition de l'Agence flamande de l'Énergie (VEA), a présenté le « banding factor » définitif au Gouvernement flamand le 20 juillet 2018. Ce facteur définitif est de 0,515 seulement (soit 47,9 euros par MWh). La VEA prévoit également une actualisation annuelle de ce; ainsi, en cas de hausse du prix de l'électricité, le soutien au projet sera réduit en conséquence de façon à ce que l'intervention publique soit maintenue à un niveau approprié.

Bart Tommelein, ministre flamand de l'Énergie, indique : « *Le soutien public à Kristal Solar Park sera inférieur de plus de 34 % à ce qui avait été prévu initialement. C'est une nouvelle preuve de ce que l'énergie renouvelable devient de plus en plus rentable, surtout lorsqu'on peut faire jouer la concurrence internationale comme cela a été le cas ici. Ce premier très grand parc solaire lancé depuis la réforme du système de certificats en 2013 sera du même coup le plus important de tout le Benelux. Un projet de cette envergure pourra, je l'espère, inspirer d'autres partenaires à investir dans l'énergie solaire en Flandre.* »

### ENGIE Fabricom

En janvier 2018, Kristal Solar Park a publié un appel d'offres dans le journal belge De Tijd et l'hebdomadaire britannique The Economist. L'appel a donné lieu à l'introduction de 30 candidatures venant de plus de 10 pays. Après un premier examen, le nombre de participants a été limité aux 6 candidats les plus pertinents, qui ont tous soumis une proposition élaborée sur la base d'un cahier des charges détaillé.

Stijn Bijmens, CEO de la LRM, affirme : « *L'intérêt auprès des contractants EPC européens potentiels était réel, et les propositions que nous avons reçues très solides tant sur le plan du contenu que pour l'aspect financier. Grâce à cette procédure compétitive, nous avons été en*



*mesure de réduire considérablement les coûts de construction et d'entretien du parc solaire. Nous nous félicitons des prix avantageux que nous avons pu obtenir. Les contrats de réalisation du parc solaire ont été signés le 4 juillet 2018. »*

ENGIE Fabricom, une société du Groupe ENGIE, est sortie gagnante du concours. Mark Dirckx, General Manager, s'en réjouit : *« Nous sommes une entreprise industrielle belge disposant de plus de 20 ans d'expérience dans la construction d'installation photovoltaïques . À ce titre, ENGIE Fabricom est très bien placée pour mener à bon terme la réalisation de ce parc ainsi que le raccordement direct au réseau de Nyrstar. J'ajoute qu'après la phase de construction, nous serons également chargés de l'entretien de ce parc solaire. Au total, c'est un très beau projet, et nous remercions notre donneur d'ordre d'avoir fait confiance à notre expertise. »*

### **Prélèvement du courant produit**

Le 4 juillet a également vu la signature des contrats avec Nyrstar Belgium. Via une liaison directe entre le parc solaire et les installations techniques de Nyrstar, ce spécialiste du zinc prélèvera dans un premier temps la totalité du courant produit. Des entreprises qui s'établiront dans la zone industrielle Kristalpark III par la suite pourront elles aussi demander un raccordement au parc solaire. Il s'agit là d'une approche unique en son genre.

### **Méga-parc solaire**

Peter Vanvelthoven, bourgmestre de la ville de Lommel, conclut : *« L'électricité verte qui sera produite par ces panneaux photovoltaïques équivaut aux besoins en courant de tous les ménages de Lommel, Neerpelt et Overpelt. Les travaux débiteront le 1er octobre 2018, et après une période de construction de 9 mois, le parc pourra fournir de l'électricité à partir de l'été 2019. Nous sommes fiers que cet parc solaire puisse voir le jour à Lommel, sans oublier que cette initiative s'inscrit parfaitement dans le slogan de notre ville : 'Pure Energie'!*

- Fin du communiqué de presse -

### **À propos de Kristal Solar Park**

Kristal Solar Park NV a été créé en 2018 sous la forme d'une coentreprise regroupant LRM NV, la ville de Lommel et Nyrstar Belgium. La société, maître de l'ouvrage pour la construction et l'exploitation du parc solaire, a pour objet la production d'énergie renouvelable. Kristal Solar Park est implanté sur et en bordure des terrains du site industriel de Kristalpark III à Lommel.

### **À propos d'ENGIE Fabricom**

ENGIE Fabricom conçoit, réalise et entretient des installations multitechniques pour les entreprises et les collectivités. Nombre de ses solutions améliorent la mobilité, la sécurité, la part des énergies renouvelables et les réseaux de distribution mais également la performance opérationnelle et énergétique en milieu industriel. ENGIE Fabricom et ses filiales sont actives en Belgique et à l'international. Elles ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,27 milliard d'euros en 2017 et emploient plus de 6000 collaborateurs.

Contact presse :

Neyskens, Margot  
[margot.neyskens@vlaanderen.be](mailto:margot.neyskens@vlaanderen.be)

Van de Pol, Lorenzo  
[lorenzo.vandepol@vlaanderen.be](mailto:lorenzo.vandepol@vlaanderen.be)



Partner for growth  
Roobrouck, Nele

[nele.roobrouck@vlaanderen.be](mailto:nele.roobrouck@vlaanderen.be)



Bram Claeys

[bram.claeys@engie.com](mailto:bram.claeys@engie.com)

Goele Lemmens, persverantwoordelijke LRM,  
[g.lemmens@lrm.be](mailto:g.lemmens@lrm.be)  
0474 21 30 87

Hellen Smeets

02 519 51 69

[hellen.smeets@engie.com](mailto:hellen.smeets@engie.com)